

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

Paris, le

22 DEC. 1994

SC/8/G91081

Madame,

Votre lettre est bien parvenue à Monsieur le Président de la République qui, sensible à vos réflexions, m'a chargé de vous en remercier.

Je puis vous assurer en effet que Monsieur François MITTERRAND connaît les difficultés et souvent la détresse des personnes privées d'emploi.

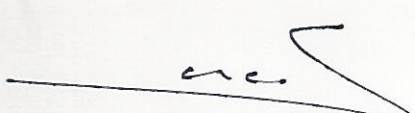
Pour tenter d'y faire face, le Chef de l'Etat a, dans plusieurs interventions récentes, préconisé la relance d'une politique contractuelle, c'est-à-dire d'un dialogue actif entre syndicats de travailleurs et organisations patronales ou territoriales. Celle-ci devrait permettre d'approfondir les pistes offertes par le partage du travail, la formation, les modifications de l'organisation du travail et les emplois de proximité afin de jeter au plus tôt les bases "d'un nouveau contrat social pour l'emploi", indispensable à l'équilibre de notre société.

Le Président de la République est en effet convaincu que "seule la solidarité empêchera que le fort soit toujours plus fort au détriment du faible, du pauvre, du démuné ou de l'abandonné, qui sera toujours le plus faible".

Je tiens, en outre, à vous préciser que le Chef de l'Etat s'est fixé pour règle de ne pas intervenir dans une démarche de nature strictement privée.

J'en suis, croyez le bien, désolé.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Gaëtan GORCE  
Chargé de Mission